



Non à la répression syndicale à Hénin-Beaumont ! Non à la révocation de Djelloul Khéris !

Après les associations et la culture, Steeve Briois s'en prend une fois de plus aux syndicalistes.

Steeve Briois, maire depuis 2014 de la commune d'Hénin-Beaumont, a engagé une procédure disciplinaire contre Djelloul Khéris, représentant du personnel et secrétaire de la section SUD Collectivités Territoriales de la commune d'Hénin-Beaumont.

Cette attaque n'est que la dernière d'une longue série visant les militant·es depuis la création de cette section : attaques nominatives dans la revue municipale, courriers adressés aux agent·es, propos insultants et diffamatoires visant parfois les familles. Sur les réseaux sociaux, S. Briois est allé jusqu'à qualifier publiquement des camarades de « cloportes » lors des manifestations du 1er mai.

Mais, pour la première fois depuis 2016, l'offensive **visé directement à révoquer un syndicaliste**. C'est ni plus ni moins que de la répression anti-syndicale, une répression qui cherche à faire cesser toute action de résistance et de défense du service public et des agent·es au sein de la commune.

Djelloul, l'enfant du pays, le service public chevillé au corps.

Djelloul est un enfant du pays, investi dans la vie locale et dans diverses associations. On lui reproche, entre autres, un prétendu conflit d'intérêt et bien évidemment de ne pas respecter son devoir de réserve. Le dossier disciplinaire ne comporte pas le moindre élément matériel fiable justifiant les accusations.

Dans le collimateur de l'exécutif d'extrême droite, il est évident que l'engagement syndical et les prises de position, notamment antifascistes, de Djelloul et de l'équipe syndicale expliquent les tentatives répétées de la municipalité de les neutraliser.

**Rendez-vous le lundi 12 janvier, à Hénin-Beaumont
à 11h sous les fenêtres de Briois !**

Nos organisations dénoncent ces agissements extrêmement graves visant un syndicaliste. C'est une attaque inadmissible contre le droit syndical, pilier de notre démocratie sociale, et contre la liberté d'expression des représentant·es du personnel. Notre réponse doit être à la hauteur.

Face à l'extrême droite et sa violence, nous devons faire front, ne pas leur céder un pouce de terrain. **Nous appelons à un rassemblement le lundi 12 janvier 2025 dès 11h00 devant la mairie d'Hénin-Beaumont**, pour soutenir notre camarade lors du conseil de discipline.

Soyons nombreux·ses pour montrer notre solidarité et rappeler aux forces d'extrême droite qu'elles ne pourront pas briser le lien entre les travailleuses et travailleurs, leurs représentant·es et leurs organisations. **Montrons-leur qu'elles nous trouveront toujours sur leur chemin !**

Toucher à l'un·e d'entre nous, c'est nous attaquer toutes et tous !